



TANDEM

Décembre 2010

N°10



Bénin

[BULLETIN ELECTRONIQUE D'INFORMATION DU PNUD-BENIN]

SOMMAIRE

Editorial - [Page 1](#)

Enquête sur l'efficacité de l'aide au Bénin - [Page 1](#)

Inondations au Bénin: Les besoins de relèvement et de reconstruction - [Page 2](#)

La gestion durable des déchets - [Page 3](#)

Pour des élections transparentes au Bénin - [Page 4](#)

Une journée de travail d'un Volontaire des Nations Unies - [Page 5](#)

Accès des femmes rurales au foncier - [Page 6](#)

Assistance humanitaire aux populations sinistrées - [Page 7](#)



Editorial: Les inondations, un autre défi pour le développement durable

Chers lecteurs,

Nous voici à la fin de l'année 2010, une année qui a été marquée par beaucoup de défis dont les plus importants ont été l'appui au processus électoral à travers la réalisation de la Liste Electorale Permanente et Informatisée (LEPI), la gestion de la crise liée aux inondations qui ont engendré beaucoup de dégâts.

Face à la détresse des populations, toutes les agences onusiennes se sont mobilisées pour apporter une réponse humanitaire à la crise. Au niveau du PNUD, notre rôle a été d'appuyer le gouvernement sur le plan institutionnel à travers la création d'un comité national de crise. Le PNUD a financé les évaluations rapides des effets des inondations dans les communes sinistrées et a organisé la réponse humanitaire avec l'Equipe Pays.

Par ailleurs, nous avons coordonné le renforcement de capacités des acteurs impliqués dans la gestion des inondations notamment les élus locaux à travers l'élaboration des plans de contingence communaux dans les localités les plus vulnérables du Sud Bénin.

Le PNUD a pris aussi le leadership du cluster "Récapitalisation et Relèvement Immédiat" en apportant un appui substantiel à l'élaboration du PDNA, entendu Evaluation des pertes et dommages liées aux désastres. Cette évaluation, placée sous le leadership du Gouvernement avec la collaboration de la Banque Mondiale et l'Union Européenne, débouchera sur des projets à mettre en oeuvre afin d'assurer le relèvement à court, moyen et long terme des populations sinistrées.

Un grand merci à tous nos partenaires qui ont travaillé avec nous inlassablement dans la gestion de cette crise. Nous osons compter encore sur l'appui de tout le monde pour que de solutions durables soient trouvées les mois à venir au phénomène d'inondation qui devient cyclique au Bénin, car de cela dépendra aussi la durabilité de nos actions de développement sur le terrain. /.



Mme Nardos Bekele-Thomas, Coordonnatrice Résidente du SNU et Représentante Résidente du PNUD

Enquête sur l'efficacité de l'aide au Bénin

Le 9 décembre 2010 s'est tenu au Palais des Congrès de Cotonou la cérémonie de lancement de l'Enquête 2011 sur la mise en oeuvre de la Déclaration de Paris au Bénin. Cette enquête s'inscrit dans un processus de suivi initié en 2005 qui a vu donateurs et pays partenaires s'engager à accroître leurs efforts en matière d'efficacité de l'aide grâce à une série d'actions et d'indicateurs de mesure.

La rencontre a été également une occasion d'échanges pour mettre en lumière les acquis obtenus, les obstacles qui



subsistent ainsi que des pistes à explorer pour progresser en matière d'efficacité de l'aide au Bénin, conformément aux engagements pris à Paris et Accra. Ces résultats serviront par ailleurs à alimenter les débats du quatrième Forum de Haut Niveau sur l'Efficacité de l'Aide qui se tiendra en 2011 à Busan, en Corée du Sud, et auquel le Bénin participera.

Les deux enquêtes précédentes réalisées en 2006 et en 2008 ont montré qu'un travail important restait à faire pour respecter les engagements pris à Paris et optimiser l'efficacité des actions

d'aide au développement. Ce, dans un environnement où une réduction progressive de l'aide dans les pays partenaires a été enregistrée au cours des dernières années, en raison notamment de la crise financière internationale et des difficultés dans la manière dont l'aide est utilisée.

Il apparaît donc nécessaire dans le contexte actuel de redoubler d'efforts et d'étendre et de diversifier les axes d'interventions, en renforçant notamment la coopération Sud-Sud, le développement décentralisé, la gouvernance et la cohérence des politiques et l'appropriation inclusive. Le PNUD, en tant que Point Focal des pays donateurs pour la coordination de l'aide au Bénin, appuie la coordination nationale dans la gestion de l'enquête, la mobilisation des ressources nécessaires et la facilitation d'un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes.

INONDATIONS AU BENIN

Les besoins de relèvement et de reconstruction



Comme ce centre de santé, des dizaines ont été inondés

Le Bénin a été très affecté par les inondations exceptionnelles du mois de septembre 2010 à travers le pays qui ont engendré 680 000 sinistrés et provoqué 46 morts, entraîné des pertes en termes d'infrastructures socio-économiques, des habitations et des cultures. Après la gestion des urgences, l'heure est au relèvement et à la reconstruction.

Evaluation des besoins par secteur

Cinquante-cinq (55) des soixante dix sept (77) communes que compte le Bénin sont affectées par les inondations et celles de Cotonou, Dangbo, Ouinhi, Bonou, Adjohoun, Zagnanado et Sémé Podji ont été les plus touchées dans le Sud et Karimama et Malanville dans le Nord. Face à l'ampleur des inondations, des réponses d'urgence ont été apportées aussi bien par le gouvernement, les agences du Système des Nations Unies, que d'autres partenaires au développement et privés.

Au-delà des questions d'urgence, il était important de s'attaquer aux questions structurelles qu'impliquent ces inondations au Bénin. A cet effet, le 18 novembre 2010, s'est tenu à Cotonou un atelier d'harmonisation et de cadrage méthodologique conjoint des pertes, dommages et des besoins de relèvement et de reconstruction avec la collaboration de la Banque Mondiale, du PNUD et du Gouvernement béninois.

Le but de l'atelier était de former et coordonner les actions des acteurs impliqués dans l'évaluation des besoins de relèvement humain, à travers une prise de connaissance de la méthodologie d'évaluation monétaire des dégâts et pertes (DALA) et de leur impact macro-économique aux fins de la rédaction d'un rapport quantifiant la valeur des dommages causés par les inondations au Bénin, devant servir d'outil de base à la rédaction d'une stratégie de relèvement précoce.

Le rapport sur l'évaluation des dégâts et des besoins visait à:

- Dégager les impacts du désastre en termes de pertes humaines, coût de dommages et de pertes d'infrastructures, d'activités économiques et rupture des services publics;
- Identifier les besoins prioritaires pour la réhabilitation et la reconstruction basée sur une évaluation sectorielle des besoins à moyen et à long terme, comprenant les coûts, la chronologie et les acteurs qui seront très probablement impliqués dans de telles activités de reconstruction;
- Définir les axes prioritaires d'une stratégie intégrée de lutte contre les inondations et de réduction des risques.

Dans l'opérationnalisation du processus, les acteurs nationaux en collaboration avec le PNUD et la Banque Mondiale se sont réunis en plusieurs groupes sectoriels, visant à concentrer l'analyse dans les secteurs « Agriculture et Sécurité Alimentaire », « Moyens de subsistance hors agricultures », « Santé, Education et Logement », « Urbanisme et Aménagement du Territoire », « Macro-économie », « Gouvernance, Changement climatiques et Gestion des crises et catastrophes ».

Ainsi, le rapport consolidé a permis d'évaluer la valeur de l'impact des pluies exceptionnelles de 2010 comme environnant 224,4 millions de dollars US, les dommages (patrimoine, infrastructures, stocks) étant estimés à 142,2 millions USD et les pertes (flux réduits, pertes de production, réduction des chiffres d'affaires, coûts et dépenses incrémentés comme conséquence de la catastrophe) à 82,2 millions de Dollars. Les principaux dommages concernent les secteurs du logement (49%), de l'agriculture (11%), de l'éducation (10%), du transport (8%) et de l'industrie et du commerce (5%). Les pertes concernent principalement les secteurs du commerce (22%), notamment le commerce informel, les infrastructures urbaines communautaires (15%, essentiellement des pertes de recettes fiscales), le logement (16%), l'énergie (14%) et le transport (15%).

Des priorités

Parmi les priorités de réponse en termes de relèvement précoce identifiées sur la base de l'évaluation des besoins de relèvement post désastre (PDNA, Post Disaster and Need Assessment) le PNUD a décidé de soutenir, à travers quatre (4) projets d'une durée de 6 mois dans le plan d'urgence humanitaire (EHAP) (présentement sous requête de financement) relatifs à l'appui à la réhabilitation des moyens de production dans les secteurs du commerce et de l'artisanat, la reconstruction d'abris et la réhabilitation des infrastructures socio-communautaires de base, éducatives, sanitaires et de drainage.

La gestion durable des déchets au Bénin



Broyat de plastiques récupérées dans les déchets

La problématique de la gestion des déchets se pose avec acuité au Bénin, étant donné le faible taux d'enlèvement des déchets et l'impact qu'une mauvaise gestion peut avoir sur la santé et l'environnement. En effet, des déchets tels que les déchets d'équipement électronique et électrique, hospitaliers, industriels, sont générés parfois collectés et traités dans des conditions écologiquement redoutables.

480.589 tonnes de déchets produits par an

« Le manque d'assainissement et d'hygiène est source de décès de 1 600 000 de personnes par an dans le monde. » a déclaré Henri Soclo, Directeur Général de l'Environnement. Sur environ 480.589 tonnes de déchets produits par an, 20% soient 96.1178 tonnes sont collectés dont 5.36% 4.8 tonnes environ sont convoyés vers la décharge finale de Ouèssè dans la commune de Ouidah.

C'est pourquoi, dans le but d'améliorer la gestion des déchets au Bénin, le gouvernement du Bénin avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a initié le « Programme d'Appui à la Gestion Intégrée et Décentralisée des Déchets par Filières » (PAGIDF) sous l'égide du Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature. Ledit programme a été présenté lors du symposium international sur la gestion durable et la valorisation des déchets au Bénin, organisé du 03 au 05 décembre 2010.

Un programme de gestion durable des déchets

La formulation de ce programme a été l'occasion de faire un état des lieux sur les différents instruments, notamment techniques, institutionnels et juridiques, déjà en place et sur les fonctionnements et dysfonctionnements du système et des mécanismes en place. Un accent particulier a été mis sur la valorisation des déchets, afin que ceux-ci ne soient plus simplement un coût, mais qu'ils

constituent également une matière première susceptible d'être réutilisée à la lumière du verre, du plastic et de la matière organique.

Sept (7) grands axes ont été définis dans le PAGIDF. Il s'agit de :

1. Mise en place et formalisation d'un cadre de gestion des déchets ;
2. Renforcement des capacités des acteurs de gestion des déchets ;
3. Mise en place d'une pré-collecte et d'une collecte sélective des déchets ;
4. Promotion des activités de valorisation des déchets ;
5. Renforcement des infrastructures et des équipements de gestion des déchets ;
6. Mise en place d'un plan de communication ;
7. Mobilisation des ressources.

Par ailleurs, le Document de Programme a été présenté et enrichi pendant le « Symposium International sur la Gestion Durable et la Valorisation des Déchets dans les Pays en Développement » qui s'est tenu à Cotonou du 1er au 3 décembre 2010 au Bénin Marina Hôtel de Cotonou, en présence d'expert nationaux et internationaux. Ce symposium a été ouvert par le Ministre d'Etat chargé de la Défense Nationale, en présence du Ministre des affaires étrangères de l'intégration africaine, de la francophonie et des béninois de l'extérieur, du Ministre l'Enseignement Supérieur et de la recherche scientifique et du Ministre de l'environnement et de la protection de la nature. Plusieurs partenaires au développement ont pris part au symposium, qui a réuni environ 150 participants du Bénin, de la sous-région, d'Europe, du Canada et du Japon.

Des expériences de valorisation des déchets

Par rapport au recyclage des déchets, des visites de terrain ont été effectuées. La première a été faite sur le site de recyclage de déchets plastiques de DECAM/BETHESDA et la seconde au Centre Songhai de Porto Novo. Au regard de la quantité de déchets plastiques produite, le recyclage possède un fort potentiel avec des applications très variées, telles que des gaines plastiques, des pavés, des « briquets » à fin de combustible ou des chaises par exemple. Finalement, les participants ont pu observer les différentes valorisations de la matière organique possibles faites au centre Songhaï, comme le compost, le biogaz et la bioélectricité.

L'un des résultats du symposium est le projet de création de l'Observatoire de la salubrité des villes qui sera abrité par le Bénin et connaîtra la contribution de tous les pays africains, des partenaires, de la diaspora et du secteur privé.

REALISATION DE LA LISTE ELECTORALE PERMANENTE ET INFORMATISEE (LEPI)**Pour des élections transparentes au Bénin**

Le 3 décembre 2010, la Finlande, les Pays Bas, le Danemark et la Suisse ont procédé à la signature de conventions de financement de la LEPI avec le Programme des Nations Unies pour le développement pour des montants respectifs de 400 000 euros, 1 000 000 euros, 1 000 000 euros et 1 575 000 dollars US. Ces apports financiers traduisent encore une fois l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir l'organisation des élections libres et transparentes au Bénin.

le Président de la Commission Politique de Supervision, pour leurs efforts dans le maintien du dialogue avec toutes les parties prenantes en dépit des difficultés de tous ordres, qu'ils rencontrent.

Par rapport à ces difficultés, Monsieur Wouter Plomp, Ambassadeur des Pays-Bas considère, qu'elles sont inhérentes à toute œuvre humaine et pour le cas spécifique de la LEPI, liées à son caractère innovant et même la qualité

La cérémonie de signature s'est déroulée en présence de Son Excellence Monsieur Jean Marie Ehuzu, Ministre des Affaires Etrangères, de Monsieur Zacharie Baba Body, Ministre chargé des Relations avec les Institutions, des membres du Corps diplomatique accrédités au Bénin et appuyant la LEPI, des Responsables des organes de gestion du processus de réalisation de la LEPI et d'importantes personnalités.

« *Nous avons quelque chose de cher au Bénin, qui rend l'homme libre, c'est la démocratie* », a affirmé Jean Marie Ehuzu, qui a remercié tous les

partenaires techniques et financier pour leur appui à la consolidation de cette démocratie à travers à la réalisation de la LEPI, outil important pour garantir la transparence et la fiabilité des élections.

Pour Madame Nardos Bekele-Thomas, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et Représentant Résident du PNUD, « *il est évident que tous les partenaires sont convaincus de la portée démocratique du projet, mais aussi de l'exploitation ultérieure qui sera faite de ses données, surtout que le gouvernement en Conseil des Ministres le 29 septembre 2010 a retenu d'utiliser les résultats du projet pour délivrer des actes d'état civil à tous les citoyens* ». Elle a remercié tous les acteurs impliqués dans la LEPI notamment



Prise des données biométriques d'un jeune fille pour la réalisation de la Liste Electorale Permanente Informatisée

des ressources humaines. Il a saisi l'occasion pour repréciser les raisons qui motivent les partenaires techniques et financiers à continuer de soutenir la réalisation de la LEPI, malgré les remous politiques qu'elle suscite. « *Nous avons pleinement confiance, qu'elle renforcera la démocratie béninoise* », a-t-il affirmé.

C'est fort de cette conviction, que la Finlande apporte pour la 1ère fois au Bénin sa contribution financière. Madame Anneli Vuorinen, Ambassadeur de la Finlande, résident à Abuja a, pour sa part, insisté sur le renforcement de l'égalité entre l'homme et la femme au Bénin dans tous les processus.

Une journée de travail d'un volontaire des Nations Unies

L'apport important des volontaires et leur engagement pour le développement en général et pour l'atteinte des OMD en particulier n'est plus à démontrer. TANDEM s'est intéressé à la journée de travail d'un volontaire des Nations Unies, exerçant au PNUD Bénin.



Alain O. Agani, Volontaire des Nations Unies

« Il n'est jamais superflu de donner de son temps pour le bien être des autres, car dans leur épanouissement se trouve le chemin de votre réussite. Mon objectif en m'engageant pour le volontariat est de partager avec les autres ce que j'ai reçu », affirme Alain Oloni AGANI.

Ingénieur Agronome de formation, Alain a rejoint en novembre 2009 l'unité « Lutte contre la Pauvreté » du PNUD en tant que

Volontaire des Nations Unies. Le processus de recrutement d'Alain a duré 6 mois entre la date où il a déposé son dossier et sa prise de service, nous a-t-il confié. Sous la supervision du Team Leader de l'Unité, il est chargé de suivre l'évolution du Projet Hydraulique Villageoise (PHV) dont la mission est de réhabiliter 100 anciens forages, de construire 150 nouveaux forages et de réaliser 20 Adductions d'Eau Villageoise (AEV) dans les treize communes des départements de l'Atacora et de la Donga. Ce projet d'un coût global de 7 millions USD s'inscrit dans la phase d'urgence du Programme d'Approvisionnement en Eau Potable en Milieu Rural et est financé par le Gouvernement béninois sur fonds de contre partie des dons japonais hors projet. Il devrait contribuer à l'atteinte de la cible 3 de l'Objectif du Millénaire pour le développement N°7, qui est de réduire de moitié d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable.

Hormis l'élaboration du plan de travail annuel pour les Organisations Non Gouvernementales (ONG) impliquées dans l'intermédiation sociale du projet, l'analyse des offres pour l'attribution des contrats aux entreprises, Alain participe à l'évaluation de tous les prestataires engagés dans la réalisation des activités du projet. Il appuie par ailleurs les techniciens du projet basés à Natitingou dans le suivi évaluation, la production des rapports de progrès du projet.

Il raconte ici une journée de travail dans les départements de l'Atacora et de la Donga.

Un jour du mois de mai 2010, j'étais à Natitingou (situé à 540 Km de Cotonou, la capitale économique du Bénin) dans le cadre du suivi de l'exécution du projet et de la réception provisoire de 75 sur les 150 nouveaux forages réalisés pour le compte du projet. Ce matin là, je suis parti de la base du PNUD à Natitingou à 8h15mn pour ne revenir que totalement le soir c'est-à-dire aux environs de 19 heures. J'ai parcouru au total en fin de journée 8 localités d'accès difficile compte tenu du mauvais état des pistes rurales sur une distance d'environ 345 km. J'ai démarré par une rencontre avec les autorités locales (Maire et Chef d'Arrondissement). Ensuite, en bon animateur, j'ai échangé avec les bénéficiaires, les hommes et femmes, chefs de quartier des 8 localités parcourues. Il était important pour moi de discuter avec la population sur la nécessité de boire de l'eau exempte de toute souillure, de vivre dans un environnement sain sans oublier les mesures d'hygiène à observer autour des points d'eau. Et ce sont ces entretiens qui me prennent le plus de temps

avec la population, car j'estime qu'il ne servira à rien d'avoir une eau potable mais souillée du fait des comportements des utilisateurs.



Les populations venues s'approvisionner en eau potable à la pompe réalisée par le PHV

Au cours des échanges que j'ai eus avec les bénéficiaires, j'ai pu constater la joie qui les anime quand ils aperçoivent notre délégation. J'ai été touché par les propos de Tchandopé Wette, ménagère à Tchéssikroubou, située dans la commune de Toucountouna. Elle disait ceci « Pendant longtemps je puisais de l'eau au marigot comme mes parents l'avaient toujours fait. Mon village n'avait pas de pompe contrairement au village d'à côté. Je pensais que nous avions été oubliés ici. Mais aujourd'hui je suis très contente d'avoir de l'eau à coté de ma maison. Mais, il faut revenir pour nous faire une deuxième pompe car nous sommes nombreux ici. On nous a dit que c'est l'eau du marigot qui nous rend malade. Donc maintenant les maladies vont diminuer chez nous ».

Ces propos de Tchandopé Wette m'ont donné de la joie au cœur, car enfin grâce à l'appui du projet, les populations peuvent boire de l'eau potable. Dans le même temps, j'ai compris combien de fois les populations des zones urbaines sont des privilégiés, car elles disposent de l'eau courante et certains parfois la gaspillent. Je retiens aussi que l'effort doit être maintenu et poursuivi pour faire d'autres forages dans la zone.

Cette joie d'avoir pu contribuer à améliorer les conditions de vie des populations en matière d'accès à l'eau potable sans compter les nombreux avantages liés à la santé, la scolarisation des filles et autres m'a fait oublier toute la fatigue de la journée.

Lorsqu'on demande à Alain comment il apprécie le travail qu'il fait au PNUD qui est différent de sa formation de base, il répond: « Par le passé, je suis intervenu au niveau opérationnel mais aujourd'hui avec le PNUD ma contribution va beaucoup plus au niveau stratégique. Avec le PHV, j'apporte mon appui à l'équipe de projet et aux différents prestataires mais aussi j'apprends beaucoup d'eux. Je pourrai conclure en disant que je me sens utile aux côtés des populations vulnérables. »

Accès des femmes rurales au foncier



Chaque femme appuyée par l'ONG dispose d'un lopin de terre pour produire ses légumes

« Dans l'aire socioculturelle "baatonu" à laquelle appartient la commune de N'Dali, il est exceptionnel de voir une femme disposer de la terre pour son propre compte et en particulier une terre riche et fertile comme celle en bordure de la retenue d'eau de Tchakparou », nous rapporte Moussa-Tamou Yataou, Directeur Exécutif de l'Organisation Non Gouvernementale (ONG) Su Dom Se. Mais aujourd'hui, avec les sensibilisations et approches participatives de gestion des ressources naturelles, nombreux sont les hommes qui ont commencé à comprendre que permettre aux femmes de disposer de terre, contribue à l'épanouissement de toute la famille, comme le témoigne l'initiative de la mairie de N'Dali.

Le bassin versant de la retenue d'eau de N'Dali Centre était soumis à une forte pression des populations riveraines se livraient à des pratiques agricoles non soutenables. Cette pression se manifeste par la dégradation du couvert végétal, l'érosion du sol, la pollution du plan d'eau du fait des décharges de pesticides des cotonculteurs et des chasseurs braconniers. Pour renverser cette tendance, l'ONG Su Dom Se a initié en janvier 2010 un projet d'aménagement et de valorisation du bassin versant pour réorienter les populations riveraines vers des activités génératrices de revenus respectueuses de l'environnement. Un accent particulier est mis sur l'adoption de pratiques contrôlées qui permettent de façon simultanée l'abreuvement du gros bétail.

Grâce à l'appui du Programme de Micro Financement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM) administré par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'ONG apporte l'accompagnement technique nécessaire aux groupements féminins. La mairie de N'Dali a offert gracieusement le terrain pour appuyer les femmes désireuses de se donner au maraîchage pendant que le PMF/FEM et le PNUD apportent des appuis techniques et financiers et mettent à disposition les intrants pour la production de fruits et légumes en toute saison. Au total 292 femmes réparties dans 15 groupements sont concernées. Chaque femme membre d'un groupement possède un lopin de terre d'environ 100m² sur lequel elle produit des légumes (amarante, gombo, tomates, etc.).

L'effectivité de l'acquisition des terres par les premières bénéficiaires a suscité une grande affluence de nouvelles demandes qui sont en attente d'être satisfaites. « Cette situation nous a permis de comprendre que la non disponibilité de terres cultivables le difficile accès à l'eau sont des facteurs qui limitent les activités de maraîchage dans la commune de

Dans la commune de N'Dali, située à 460 km de Cotonou, capitale économique du Bénin, le Projet d'Aménagement et de Valorisation du bassin versant de la Retenue d'eau de Tchakparou dans N'Dali-centre (PAV/RTN) contribue à la protection de l'environnement, à l'amélioration des conditions de vie de centaines de femmes à qui l'accès à la terre a été facilité par la mairie de N'Dali.

N'Dali. Et pourtant les terres pour cette forme d'agriculture ne manquent pas, mais pour les attribuer à des femmes, il est indispensable d'impliquer les élus locaux dans la négociation avec les présumés propriétaires », nous a confié Moussa -Tamou Yataou.

Sur un site de six (6) ha, 312 membres de groupement dont 292 femmes mènent au quotidien des activités de maraîchage. L'implication des autorités locales notamment la mairie dans la mise en œuvre du projet a été très utile. Par ailleurs, les femmes bénéficiaires sont de plus en plus à même d'améliorer leurs conditions de vie et celles de leurs ménages.



Les femmes sont en train de récolter de la tomate

Hawaou SABI KPERA est la présidente du Groupement Antiki, l'une des associations villageoises accompagnées par l'ONG Su Dom Se. Elle est aujourd'hui heureuse d'exprimer sa satisfaction : « En moins de trois mois, j'ai fait une recette de 20.000 FCfa. Cette année, la scolarisation de mes enfants est aisée et je viens également en appui à mon mari pour les charges familiales. »



Hawaou SABI KPERA, Présidente du groupement Antiki

Après environ un an d'activités, ce projet a touché de manière indirecte environ 3500 personnes.

Assistance humanitaire aux populations sinistrées



Un agent de la Croix Rouge distribuant des non vivres aux sinistrés

En réponse à cette catastrophe naturelle, le Gouvernement du Bénin a fait appel à la communauté internationale et avec l'appui du Système des Nations Unies (SNU) il a mis en place un dispositif de coordination et de gestion humanitaire pour organiser la réponse d'urgence aux personnes sinistrées. Avec l'appui de la communauté humanitaire nationale et internationale et du SNU, le Gouvernement a procédé à l'évaluation de la situation, organisé les réponses sur le terrain et activé les mécanismes de mobilisation de ressources matérielles et financières, auprès des principales institutions bi- et multilatérales ainsi qu'auprès du secteur privé.

Malgré les apports de fonds enregistrés, les besoins humanitaires et surtout de relèvement restent largement

POINT DES DONS MOBILISES

Le montant total des dons reçus se chiffre aujourd'hui à USD 16.402.741.416, non compris les dons en nature.

- Plusieurs partenaires au développement, bi- et multilatéraux ainsi que des ONGs et des donateurs privés ont contribué matériellement et financièrement à l'aide d'urgence. Il s'agit notamment des acteurs suivants (liste non-exhaustive): le SNU, l'Allemagne, le Canada, la Chine, la France, la Grande Bretagne, l'Iran, l'Irlande, le Japon, la Libye, la Suède, l'Union Européenne, la Banque Africaine pour le Développement (BAD), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les ONG(s), la Fondation Bill et Melinda Gates, Care International, Plan-Bénin, la Croix Rouge Béninoise, les opérateurs de téléphonie mobile comme MOOV, MTN, la BOA.

- Une émission intitulée "Journal des inondations" est par ailleurs diffusée quotidiennement à la télévision nationale pour faire le point des dons perçus ou annoncés.

La distribution des vivres et non-vivres est assurée par les ONGs sous la coordination de Caritas-Bénin.

Depuis le mois de septembre 2010, le Bénin a dû faire face à des inondations d'une ampleur sans précédent qui ont déclenché une urgence humanitaire affectant les vies et les capacités productives de 680.000 personnes (presque 10% de la population totale) sur l'ensemble du territoire. Parmi les principaux dommages et pertes, la destruction quasi-totale des cultures, des récoltes et des réserves alimentaires constituent une préoccupation majeure qui risque d'aggraver une situation déjà précaire sur le plan alimentaire et nutritionnel lors de la prochaine période de soudure.

sous-financés et des efforts considérables devront être fournis par le Gouvernement et l'ensemble de la communauté internationale pour réhabiliter de manière durable les conditions de vie des populations béninoises.

Perspectives

- Le Gouvernement, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et le SNU sont engagés dans l'évaluation conjointe des pertes, dommages et des besoins pour le relèvement et la Reconstruction (PDNA) qui servira de base pour la planification des programmes de relèvement et de reconstruction à moyen et long termes

- Tous les partenaires au développement réviseront leurs programmes de développement en cours et les réaménageront pour répondre à l'urgence, au relèvement et au développement durable

- Le Ministère en charge de la décentralisation, en collaboration avec les partenaires au développement, seront amenées à travailler sur « l'agenda spatial » qui vise notamment la décongestion des zones à forte densité de population et la création de nouveaux pôles de développement économique

- Un appui sera donné au Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature pour le recensement des différentes stratégies de gestion des catastrophes naturelles en vue d'élaborer ses propres stratégies d'adaptation aux effets des changements climatiques

- Le Ministère en charge de l'urbanisme avance dans la définition de la politique de la gestion foncière et de l'occupation de l'espace

- Dans la perspective des réduction des risques de catastrophe, le SNU continuera à appuyer le renforcement des capacités du pays en matière de système d'alerte précoce, de gestion des catastrophes et de prévention des risques afin de réduire durablement les effets des inondations et autres catastrophes potentielles susceptibles de survenir au Bénin.

Réjouissances de fin d'année

L'année 2010 a été terminée en beauté. Tout le staff s'est réuni autour d'un pique nique le 17 décembre 2010.

La grande surprise a été la descente de la "Mère Noël", qui n'est rien d'autre que Madame Nardos Bekele-Thomas, Représentant Résident du PNUD, avec les mains chargées de cadeaux.

Les premiers servis étaient les hommes. Et pour recevoir son cadeau, il fallait remplir une condition : démontrer sa capacité de négociation. Toutes les imaginations étaient au rendez-vous; on sautait les tables pour vite se mettre en rang, certains collègues usaient de leur éloquence pour charmer et prendre leur cadeau, comme en témoignent les images ci-dessous.



On se bouscule pour être le premier servi



On se sert à manger. Les mets bien variés



Patrick tout joyeux de recevoir une chemise comme cadeau

Ensuite, vint le tour des dames. Comme elles sont d'habitude bien "ordonnées", pas de bousculade. Chacune d'elles a reçu un bijou.

Signalons que quelques jours auparavant, un dîner a été offert le 13 décembre gracieusement à tout le personnel par Mathieu Ciowela, Représentant Résident Adjoint et sa famille. Musique et danse étaient au

rendez-vous. Les amateurs de la rumba, salsa et autres musiques modernes se sont bien défoulés, comme pour exorciser une bonne partie du stress accumulé durant l'année.



Eh voilà les mélomanes sur la piste de danse

L'ambiance festive va se poursuivre le 14 janvier 2011 avec l'Association du personnel PAM-UNFPA-PNUD, qui organise comme tous les ans une fête à l'endroit de tous les membres.

Equipe de rédaction

Directrice de publication
Nardos Bekele-Thomas

Coordonnateur de la rédaction & concepteur graphique
Elsie Assogba

Rédacteurs
Ibouraima Yankpe
Iris Macculi
Hermance Ekpodessi
Mathieu Houinato
Patrick Micheli
Stefania Montagna

Lecteur-Correcteur
Constant Houndénou

Diffusion
Seraphine Johnson

Lot III Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

ÉLIMINER LA PAUVRETÉ
2015 OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT
C'EST POSSIBLE!

MEILLEURS VOEUX

PAIX | DEVELOPPEMENT | PROSPERITE

2011



Le PNUD est le réseau mondial de développement dont dispose le système des Nations Unies. Il prône le changement, et relie les pays aux connaissances, expériences et ressources dont leurs populations ont besoin pour améliorer leur vie. Nous sommes présents sur le terrain dans 166 pays, les aidant à identifier leurs propres solutions aux défis nationaux et mondiaux auxquels ils sont confrontés en matière de développement. Pour renforcer leurs capacités, ces pays peuvent s'appuyer à tout moment sur le personnel du PNUD et son large éventail de partenaires.